

CP - Prolongement de la campagne de recensement de la population

La campagne de recensement de la population sera prolongée à Colmar jusqu'au samedi 4 mars 2023 inclus.

Les 14 agents recenseurs continueront à se présenter auprès des administrés concernés. Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit.

Pour rappel, il est aussi possible de répondre par Internet, directement sur **le-recensement-et-moi.fr**, moyen plus rapide, plus simple et moins coûteux !

Pour tout renseignement complémentaire, les habitants peuvent contacter **le service population au 03 68 09 03 37 ou 03 68 09 03 41.**

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr